



Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue du Grand Est de Badminton du samedi 23 mars 2019 à Tomblaine





Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 23 mars 2019

Présents :

- Voir liste d'émargements
- Monsieur Henry LEMOINE, Représentant du Conseil Régional du Grand Est
- Madame NATTER Gwénaëlle, Représentante de la Directrice de la Direction Régionale Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Excusés :

- Madame Anoutchka CHABEAU, Directrice de la Direction Régionale Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
- Monsieur Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional du Grand Est
- Monsieur Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du Comité Régional Olympique et Sportive du Grand Est

Représentants et participants au vote :

- Pour le 08 : COLLET David et VASSEUR Hervé (2 représentants sur 7 - 4 voix sur 11)
- Pour le 10/52 : (0 représentant sur 7 - 0 voix sur 14)
- Pour le 51 : CUPERLY Benoit et LIVERNEAUX Mathieu (2 représentants sur 8 - 4 voix sur 15)
- Pour le 54 : JACOB Valéry, KELLER Olivier et MULLER Julien (3 représentants sur 8 – 9 voix sur 19)
- Pour le 55 : FAUCAMPRÉ Michel et Sandrine NOLLEVALLE (2 représentants sur 6 – 4 voix sur 9)
- Pour le 57 : BLONDEL Maryse, CORTI Guy, KLEINHENTZ Chantal, PUSSE Aurélie (4 représentants sur 9 – 11 voix sur 21)
- Pour le 67 : DE LOURTIUUX Clotilde, DEBLANC Philippe, EHRMANN Steve, FISCHER Hubert, JUNG Blandine, MONTOYA Christophe, WENDLING Laurent et WENDLING Patricia (8 représentants sur 11 - 24 voix sur 33)
- Pour le 68 : ORTIS Christophe, STEMPFEL Thierry, STILLITANO Salvatore et ZIEGLER Pascal (4 représentants sur 9 - 12 voix sur 23)
- Pour le 88 : (0 représentant sur 7 – 0 voix sur 12)

Soit 25 représentants sur 72 - 68 voix sur 157 – Le quorum est atteint



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Elective du 25 mars 2018

Voté à l'unanimité

Rapport Moral du Président

Voté à l'unanimité

Rapport de la Commission Ligue Officiels Techniques

Présenté par Valéry JACOB (Compte-rendu en pièce jointe)

Voté à l'unanimité

Rapport de la Commission Régionale Interclubs

Présenté par Christophe FRESLON (Compte-rendu en pièce jointe)

Voté à l'unanimité

Rapport de la Commission Régionale Jeunes

Présenté par Roland BOIGEOL (Compte-rendu en pièce jointe)

Voté à l'unanimité

Rapport de la Commission Régional Haut-Niveau

Présenté par Roland BOIGEOL (Compte-rendu en pièce jointe)

Voté à l'unanimité

Rapport de la Commission Régional Formation

Présenté par Didier ROQUEPLAN (Compte-rendu en pièce jointe)

Voté à l'unanimité



Rapport Financier

Présenté par Julien MULLER (Compte-rendu en pièce jointe)

Rapport du Commissaire aux comptes en pièce-jointe

Bilan 2018 : **Voté à l'unanimité**

Budget prévisionnel 2019 (en pièce-jointe) : **Voté à l'unanimité**

Interventions des invités

Monsieur Henry LEMOINE, Représentant du Conseil Régional du Grand Est remercie la Ligue pour son invitation. Les rapports présentés reflètent le dynamisme de la discipline et une bonne organisation vis-à-vis de la grandeur du territoire. Monsieur LEMOINE nous rappelle que la Région continue son engagement financier et reste à nos côtés.

Madame NATTER Gwénaëlle, Représentante de la Directrice de la Direction Régionale Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale remercie la Ligue pour son invitation et de participer à une Assemblée Générale où la discipline reste très dynamique avec ses différents acteurs engagés. Madame NATTER nous rappelle que la DRJSCS continue à nous soutenir au travers des différents dossiers de subvention (CNDS, CNDS Emploi...).

L'Assemblée Générale est clôturée à 16 h 00.

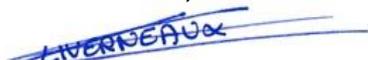
Fait à Tomblaine, le 17 avril 2019

Le Président,



Julien MULLER

Le Secrétaire,



Mathieu LIVERNEAUX



BILAN D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION LIGUE OFFICIELS TECHNIQUES (CLOT)

Présentation de la Commission

Responsable de la CLOT :

Benjamin BAUSSART

Membres de la Commission CLOT :

BAUSSART Benjamin	Bad Ass Dynamique Tiqueux
FREY Jean- Philippe	Bad club Wittenheim
JACOB Valéry	LGEBaD
LAJOIE Cédric	TSB Jarville
MILANI Gael	Metz Badminton
PERRAUD Thomas	Bad Nancy Villers
SKZUDLAREK Didier	ASPTT Strasbourg
VERCELOT Isabelle	Club Bad Epinal

Membres de la commission Autorisations et homologations des tournois :

JACOB Valéry	LGEBaD
LAURENT Benoit	ASLB Kembs
SZKUDLAREK Didier	Asptt Strasbourg

Eléments de la saison 2017/2018

Toutes les demandes d'autorisation de formations et passages de grades passent par Formabad.

Formations arbitres :

Village-Neuf /Arbitre accrédités / octobre 2017
Jarville /arbitres / décembre 2017
Strasbourg / arbitres / Janvier 2018

Passages grades arbitres :

TNJ Saint-Louis en novembre 2017
Obernai fin mars 2018
Nancy fin mai 2018

Formations Geo et Juge-Arbitre :

Bouxwiller / JA Accrédité / Octobre 2017

2 Codeps ont organisé des formations et passages de grades (54 et 67)

Rappel : l'agrément de formateur d'Officiels Techniques sera nécessaire pour pouvoir être responsable d'une formation de la filière OT (cf guide du badminton) à partir de la saison 2019/2020 ;

La 1^{ère} formation des formateurs pour la LGEBAD a lieu les 11/12 mai à Strasbourg, 20 places sont ouvertes, les formateurs seront Vincent LAIGLE et Vincent FISCHER. Mise en place de la formation par Formabad avec appui de la LGEBaD pour la logistique.

Les formateurs responsables actuels qui n'auront pas passé un module de Formation de Formateur d'ici le 1^{er} Juillet 2019 seront donc suspendus de cette fonction jusqu'à obtention de l'agrément.

Divers – Saison 2018/2019

Une réunion a eu lieu le 20 décembre 2018 entre les membres de la CLOT et les responsables CDOT, il en est ressorti principalement les points suivants :

- Création de la sphère CDOT/CLOT sous Whaller permettant des échanges et des discussions, ainsi que de mettre les documents utiles et règlements grâce à la box de la sphère,
- Constitution des adresses mails CDOT avec alias qui sont dirigés directement vers les responsables des CDOT et la Ligue (secrétariat et Valéry JACOB) permettant à chaque officiel de communiquer directement,
- Documents du suivi des OT, processus mis en place avec les CDOT.

BILAN D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION RÉGIONALE INTERCLUBS

Membres

Christophe FRESLON - Responsable de la commission

Christophe MANSON - Responsable Division Pré-Nationale

Elodie BIRCK - Responsable Division Régionale 1

Ludivine THIEBLEMONT - Responsable Division Régionale 2

Mathieu LIVERNEAUX - Membre de la commission

Denis SCHWEINBERG - Membre de la commission

Guillaume LAUER - Membre de la commission-représentant du CODEP57

Thomas SARTER - Membre de la commission-représentant du CODEP68

Thibaut MENSION - Membre de la commission-représentant du CODEP67

LE POINT SUR L'ACTION DE LA COMMISSION

Pour rappel, l'action de la commission sur l'olympiade était répartie en 3 phases, à savoir :

- Saison 2016-2017 : Mise en place d'une commission régionale et définition d'un règlement commun pour une mise en application intégrale en saison 2017-2018. Développement d'outil et de processus afin d'assurer une transition en douceur
- Saison 2017-2018 : Mise en place pratique et intégrale des ICR Grande Région et accompagnement des clubs
- Saisons 2018-2020 : Développement des ICR/ de la compétition adulte sénior par notamment un renforcement des échanges avec les CDI

Le plan de marche suit son cours et cette saison 2018-2019 a pour ambition d'échanger plus activement avec les CDI qui en ont exprimé la volonté. Force est de constater que peu de CDI ont répondu à l'appel du début de saison, malgré le peu d'engagement demandé, mais cela n'empêchera pas le début des échanges avec les instances impliquées.

Les outils et process mis en place les saisons précédentes ont pu être renforcés et le tableau de bord respecté :

- Présence d'un secrétariat sportif pour la gestion de la partie administrative des compétitions (convocations, contrôle des rencontres, exports fédéraux, etc...). Celui-ci pourra voir ses prérogatives augmentées à l'avenir (demande d'autorisation, recherche de salle, recherche de JA, etc...).
- Utilisation d'une page dédiée sur le site de la ligue regroupant les informations essentielles tant règlementaires que pratiques. Cette dernière semble cependant assez peu utilisée et sera probablement à terme une page d'accueil générale.

- Mise en place de l'outil Whaller pour la communication autour des Interclubs. Cette interface permet également la mise à disposition de document, le tout dans un cadre préservant les données personnelles. Ce support sera probablement amené à devenir l'unique point de contact pour les ICR.
- Après l'approvisionnement de Badnet et Badnetteam les saisons précédentes, nous avons dû faire face au remplacement obligé de cette dernière interface. Celle-ci, sans apporter de nouveauté majeure, dispose d'une interface graphique moderne et permet une gestion plus facile de la part des organisateurs. Après quelques problèmes au cours des premières rencontres, cette interface semble aussi faciliter l'export des rencontres dans Badnet, procédure qui sera sûrement amené à être généralisée la saison prochaine.
- Après une saison 2017-2018, où le calendrier en semaine fût expérimenté à plus large échelle, nous avons souhaité faire l'expérimentation inverse en cette saison 2018-2019. Le but à terme est de définir un seul et unique mode de fonctionnement pour l'ensemble du territoire.

Le formulaire d'inscription de début de saison, même si un peu lourd à l'usage, a permis de considérablement améliorer la communication avec les intervenants. De même, le fait de pouvoir disposer d'une structure cohérente avec un responsable pour chaque division permet aux interlocuteurs de cibler plus facilement leurs points de contact.

Enfin la recherche des salles en début de saison a été grandement facilitée notamment grâce au calendrier précoce. Je ne peux qu'encourager les clubs à continuer de la sorte pour faciliter l'organisation. De même les recherches de JA ont été grandement facilité et une grande variété de JA se sont engagés sur nos IC cette saison permettant de soulager grandement ceux qui n'étaient que trop sollicités les années précédentes. Merci donc à tous les JA.

LE POINT SUR LA SAISON SPORTIVE 2017-2018

Les play-offs de Pré-Nationale se sont déroulés les 5-6 Mai 2018 à Colmar et ont rassemblé l'ENABad, le COBRA, La Plume de Charleville et Ostwald. Les deux premiers ont brillamment remporté le droit d'accéder au championnat national.

D'un point de vue organisationnel, le blocage de nombreuses équipes en R1 nous a contraints à repêcher beaucoup d'équipe qui ne s'attendaient pas forcément à cette situation. Ce sujet sera abordé lors des prochaines discussions et nous tacherons de proposer des solutions qui puisse satisfaire tant les petites structures que les plus grandes.

Le lot habituel d'équipes qui disparaissent (Courcy, Bar le Duc, Bazeilles, Obernai, PSA Charleville) conjugué aux montées naturelles ont permis l'apparition de nouveaux venus dans nos ICR : bienvenue donc à Bad-Kom, Augny, Toul, Tinquieux, Bruyeres, Bar sur Aube, Chatenois, Saulnes, le BC Mulhouse, Gondreville et les affranchis du volant du rail. Un gros brassage donc et une belle représentativité des territoires.



Je profite de cette tribune pour adresser un message d'encouragement à vous impliquer dans votre CRI et votre CDI. Trop peu de joueurs/dirigeants s'impliquent et trop peu de CODEP également. Si nous souhaitons avoir une compétition qui nous ressemble, il faut que chacun y contribue. J'envoie de nombreux messages d'ouverture mais peu de réponse ou d'intérêt me parvient. Par contre, dès qu'il y a un problème, on sait bien tomber sur le dos de la CRI et de cette méchante grande région. Arrêtons donc d'être consommateur et devenons acteurs de nos Interclubs : rejoignez-nous !

REMERCIEMENTS

Les Assemblées Générales sont aussi l'occasion de remercier tous ceux qui contribuent au bon déroulement des compétitions dans l'année. C'est pourquoi en plus des membres de la CRI, j'aimerais remercier Valérie SABIGNO pour son support administratif tout au long de la saison. De même, un grand merci à Déborah HANNEQUIN et Léna PASQUEREAU, pour leur soutien comptable, et encore un grand merci à tous les Juge-Arbitres, à tous les arbitres qui ont officié, à tous les clubs qui ont accueilli vos rencontres.

BILAN D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION RÉGIONALE JEUNES DU GRAND EST

Offre de compétitions jeunes 2017-2018

OFFRE DE COMPETITIONS JEUNES GRAND EST 2017-2018				
Catégories	Benjamins/Minimes	Poussins à Cadets		Poussins à Juniors
Type de Compétitions	Compétition par équipes (CODEP)	Compétition individuelle	Compétition par équipes (Clubs)	Compétition individuelle
Elite	Championnat de France des Comités	TNJ (hors poussins)		Championnat de France Jeunes (hors poussins)
Excellence		Top Elite Grand Est (hors cadets)	Interclubs régional Jeunes	Championnat Grand Est Jeunes
Honneur	InterCodep Grand Est	Trophée Interrégional Jeunes (TIJ)	Interclubs pré-régionaux Jeunes	Championnats Départementaux jeunes
Promotion		Circuit Jeunes (+ Minibad)	Interclubs départementaux jeunes	

Compétitions Promotion

1. Circuit Jeunes 2017-2018 :

Il s'agit de la compétition jeunes de développement par excellence. Elle doit permettre l'accès à la compétition à un maximum de jeunes du Grand Est en réduisant les contraintes habituelles d'un tournoi en évitant notamment des temps de présence trop long sur le lieu de la compétition.

Le circuit Jeune a été mis en place dans la plupart des CODEP mais sous des formats qui peuvent être très différents d'un CODEP à un autre : uniquement matchs de poule avec un classement à l'issue de chaque étape ou sous la forme d'un tournoi classique indépendant d'une étape à une autre, ou encore sous forme de poule unique de niveaux.



8 dates sont réservées dans le calendrier de la ligue, charge à chaque CODEP d'organiser, selon ses contraintes et sa politique de développement le format de chaque journée : ex dans le 67 : 4 étapes de simple et 3 étapes de double + 1 finale.

Le logiciel Badnet a été de plus en plus utilisé sur la saison 2017-2018.

Evolutions 2018-2019

Le nouveau RGC pouvait faire craindre une obligation de changer le format du circuit jeunes pour les CODEP qui avaient opté pour le format de matchs de poule sans sortie de poule.

Fort heureusement, la fédération a accepté une dérogation pour la saison 2018-2019 et suite à une adaptation du logiciel Badnet, tout sera transparent pour les CODEP.

Compétitions Honneur

1. InterCodep Grand Est 2017-2018 :

1^{ière} saison avec le nouveau format sur 3 journées au lieu de 4 comme précédemment :

TOUR 1 :

En début de saison, la CRJ crée 3 poules de 3 CODEP afin :

- De séparer dans chaque poule les 3 CODEP arrivés respectivement aux places 1, 2 et 3 lors de l'InterCodep de la saison précédente.
- De respecter une cohérence géographique pour éviter les trop gros déplacements de joueurs.

TOUR 2 :

A l'issue des rencontres des poules du TOUR 1, la CRJ crée 3 nouvelles poules de 3 CODEP selon le classement de chaque CODEP dans sa poule :

- Les CODEP arrivés 1^{er} de chaque poule forment la poule A.
- Les CODEP arrivés 2^{ème} de chaque poule forment la poule B.
- Les CODEP arrivés 3^{ème} de chaque poule forment la poule C.

TOUR 3 :

A l'issue des rencontres des poules du TOUR 2, un classement général des CODEP est établi de la manière suivante :

- Le CODEP arrivé 1^{er} de la poule A est 1^{er} du classement.
- Le CODEP arrivé 2^{ème} de la poule A est 2^{ème} du classement.
- Le CODEP arrivé 3^{ème} de la poule A est 3^{ème} du classement.
- Le CODEP arrivé 1^{er} de la poule B est 4^{ème} du classement.
-

Des play-offs haut et bas sont alors organisés lors du TOUR 3 de la façon suivante :

- Play-off haut :
 - Les CODEP classés 1 et 4 et ceux classés 2 et 3 au classement général s'affrontent en ½ finale haute.
 - Puis les 2 CODEP gagnants s'affrontent en finale haute pour déterminer le CODEP champion et le CODEP vice-champion de l'InterCodep de la saison en cours.
 - Enfin les 2 CODEP perdants s'affrontent en petite finale haute pour déterminer le CODEP 3^{ième} et le CODEP 4^{ième} de la saison en cours.

- Play-off bas :
 - Les CODEP classés 8 et 9 au classement général s'affrontent. Le CODEP perdant termine 9^{ième} de l'InterCodep de la saison en cours.
 - Puis les CODEP classés 5 et le vainqueur de la rencontre 8 contre 9 et ceux classés 6 et 7 au classement général s'affrontent en ½ finale basse.
 - Puis les 2 CODEP gagnants s'affrontent en finale basse pour déterminer le CODEP 5^{ième} et 6^{ième} de l'InterCodep.
 - Enfin les CODEP perdants s'affrontent en petite finale basse pour déterminer le CODEP 7^{ième} et le CODEP 8^{ième} de l'InterCodep.

A l'issue du tour 3, le classement des CODEP fut celui-ci :

#	Equipe
1	CD67
2	CD68
3	CD54
4	CD57
5	CD51
6	CD88
7	CD55
8	CD08
9	CD10.52

Evolutions 2018-2019

Le format va rester le même avec parfois des regroupements de 2 poules sur 1 même lieu plutôt que 3 lieux différents et surtout une finale au même endroit pour tout le monde plutôt que 2 lieux comme lors de la finale 2017-2018.

2. TIJ 2017-2018 :

Le mode de fonctionnement précédemment établi avec la ligue Bourgogne / France-Comté est resté le même, à savoir 1 TIJ organisé par la LGEBaD et 1 TIJ organisé par la LBFC et le 3^{ième} TIJ en alternance 1 saison sur 2 dans 1 des 2 ligues.

TIJ1 Mulhouse (LGEBaD) les 30 septembre et 1^{ier} octobre 2017

TIJ2 Quétigny (LBFC) les 9 et 10 décembre 2017

TIJ3 Belfort (LBFC) les 10 et 11 février 2018

En termes de résultats, les joueurs de la LGEBAD ont à nouveau remporté en moyenne 70% des titres, ce qui est en accord avec leur représentativité sur la compétition également.



Evolutions 2018-2019

Le TIJ va devenir le CIJ pour Circuit Interrégional Jeunes et 2 étapes seront à prévoir dans le Grand Est contre 1 dans la ligue Bourgogne Franche Comté.

CIJ1 Mulhouse (LGEBaD) les 29 et 30 septembre 2018

CIJ2 Mulhouse (LGEBaD) les 8 et 9 décembre 2018

CIJ3 Quétigny (LBFC) les 9 et 10 février 2019

A noter également la séparation des catégories d'âge (année 1 et année 2) en simple benjamin et minime.

3. Championnats départementaux jeunes 2017-2018 :

Comme la saison précédente, tous les CODEP ont organisés leur championnat départemental jeunes.

Quelques questions se sont posées sur l'acceptation du surclassement des joueurs dans les catégories supérieures lors du championnat départemental pour finalement jouer dans une autre catégorie lors du championnat Grand Est.

Certains CODEP ont fait évoluer leur règlement pour l'interdire, notamment chez les poussins, d'autres ne se sont pas positionnés.

La CRJ considère que ce sont 2 compétitions distinctes et ne limitera pas le surclassement sur la phase régionale car ce n'est pas une compétition de développement, mais bien de performance.

4. Interclubs départementaux jeunes 2017-2018 :

Apparition pour la 1^{ière} saison du nouveau format sur 3 étapes de compétition au lieu de 2 :

1. Une phase départementale dont l'organisation est confiée à chaque CODEP permettant de désigner dans chaque catégorie l'équipe championne départementale.
2. Une phase pré-régionale organisées dans 3 lieux différents de la LGEBaD et gérée par les clubs ou CODEP désignés par la CRJ pour accueillir cette phase.

Les 9 CODEP sont regroupés par 3 de la manière suivante : 51/10-52/08, 88/55/54, 57/67/68

Cette phase permet de désigner dans chaque catégorie les équipes qualifiées pour la finale régionale.

3. Une phase régionale dans un lieu unique permettant de désigner dans chaque catégorie les équipes championnes régionales.

Seuls les CODEP 51, 88, 57, 67 et 68 ont réalisés des interclubs départementaux. Le CODEP 08 a réussi tout de même à organiser une étape lors d'une compétition « non officielle » mais qui est une 1^{ière} étape pour le lancement définitif en 2018-2019.

Evolutions 2018-2019

Un salarié ligue : Christophe MONTOYA sera désormais le référent de cette compétition et aidera à la mise en place des phases départementales, notamment auprès des CODEP qui n'ont pas réussi à l'organiser la saison 2017-2018.

Compétitions Excellence

1. Top Elite 2017-2018 :

Cette compétition a été placée sous la responsabilité de la commission régionale jeunes cette saison 2017-2018.

1 seul Top Elite a été organisé et a malheureusement été invalidé par la fédération qui a jugé le format non conforme avec le RGC (poules suivies de poules), alors que cette compétition se voulait la plus adaptée aux niveaux des joueurs pour leur permettre un maximum de matchs de confrontation.

Evolutions 2018-2019

La CRJ va revoir sa copie pour être en parfaite adéquation avec le RGC même si cela sera au détriment de la qualité de la compétition.

2. Championnat régional jeunes 2017-2018 :

Cette compétition a affolé les compteurs avec 249 jeunes à Pont-à-Mousson (54) les 17 et 18 février 2018.

Cet engouement s'explique sans doute par le fait qu'en plus des traditionnels vainqueurs dans chaque tableau qui se qualifient pour le championnat de France, cette saison, la LGEBAD accueillant le championnat de France (Mulhouse), les vice-champions étaient également qualifiés.

Le format était également nouveau avec la disparition des consolantes et le format poules pour les poussins. Toutes les autres catégories étant en élimination directe.

PALMARES 2017-2018 :

POUSSINS

Tableau	Vainqueur	Finaliste
SH U11-Pou	JOORIS Guillaume Badminton Nancy Villers	THOMAS Samuel Asptt Strasbourg
SD U11-Pou	VOGT Alyssa ASLB Kembs	FUCHS Elia Entente Nord Alsace Badminton
DH U11-Pou	JOORIS Guillaume Badminton Nancy Villers LACOSTE Thiago A.s. Badminton Pont A Mousson	AISSI Marie eliot Asptt Strasbourg THOMAS Samuel Asptt Strasbourg
DD U11-Pou	FUCHS Elia Entente Nord Alsace Badminton VOGT Alyssa ASLB Kembs	MOLLET Nila Reims Métropole Badminton NIESS Lisa Outre Forêt Badminton Club
MX U11-Pou	JOORIS Guillaume Badminton Nancy Villers VOGT Alyssa ASLB Kembs	GUILLOT Maxim RIEDISHEIM BADMINTON CLUB HESS Elisa RIEDISHEIM BADMINTON CLUB

BENJAMINS

Tableau	Vainqueur	Finaliste
SH U13-Ben	EMOND Titouan Asptt Strasbourg	BERTHOMIER Basile Red Star Mulhouse
SD U13-Ben	LAURENT Léana ASLB Kembs	HULIN Albane Epernay Badminton
DH U13-Ben	COLLIN Gaetan Tennis Squash Badminton Jarville KELLER Mathieu Tennis Squash Badminton Jarville	BARROIS Tom Les Fous Du Volant Charmes EMOND Titouan Asptt Strasbourg
DD U13-Ben	HULIN Albane Epernay Badminton LAURENT Léana ASLB Kembs	MULLER Amelie Molsheim Olympique Club ROSER Aude les Volants Du Rhin
MX U13-Ben	BERTHOMIER Basile Red Star Mulhouse LAURENT Léana ASLB Kembs	PELTRE Corentin Badminton Marly Metz CRAUSER Justine Metz Saint Quentin Badminton

MINIMES

Tableau	Vainqueur	Finaliste
SH U15-Min	AISSI Marie elohim Asptt Strasbourg	AISSI Marie elie Asptt Strasbourg
SD U15-Min	WEIDER Océane ASLB Kembs	SCHAFFNER Lilou Ent Sportive 2 Badminton
DH U15-Min	AISSI Marie elie Asptt Strasbourg AISSI Marie elohim Asptt Strasbourg	KNITTEL Maxence Entente Nord Alsace Badminton LUONG Ethan Asptt Strasbourg
DD U15-Min	BECKER Lilly Entente Nord Alsace Badminton SCHAFFNER Lilou Ent Sportive 2 Badminton	MOUKASSA Emilia Red Star Mulhouse WEIDER Océane ASLB Kembs
MX U15-Min	KNITTEL Maxence Entente Nord Alsace Badminton HOENEN Emma Entente Nord Alsace Badminton	AISSI Marie elohim Asptt Strasbourg SCHAFFNER Lilou Ent Sportive 2 Badminton

CADETS

Tableau	Vainqueur	Finaliste
SH U17-Cad	BIALADE Kinjy Red Star Mulhouse	BERTAPELLE Gabin Red Star Mulhouse
SD U17-Cad	GHINOLFI Florine Ent Sportive 2 Badminton	BEGGA Elma Badminton Thiaucourtois
DH U17-Cad	BEGGA Natan Badminton Thiaucourtois HOAREAU Titouan Asptt Strasbourg	JONAS Noah Basse-ham Badminton Club MELLANO Gianni Basse-ham Badminton Club
DD U17-Cad	GHINOLFI Florine Ent Sportive 2 Badminton LEPRINCE Romane Ent Sportive 2 Badminton	DENIS Melodie Tennis Squash Badminton Jarville ROCHE Pauline Tennis Squash Badminton Jarville
MX U17-Cad	JONAS Noah Basse-ham Badminton Club LECLERC Maurine Metz Badminton	BECKER Antonin Entente Nord Alsace Badminton BEGGA Elma Badminton Thiaucourtois

JUNIORS

Tableau	Vainqueur	Finaliste
SH U19-Jun	MARESCH Quentin Ent Sportive 2 Badminton	EISELE Théodore Sarreguemines Badminton Club
SD U19-Jun	HOUVER Apolline Sarreguemines Badminton Club	MEHN Charlotte Entente Nord Alsace Badminton
DH U19-Jun	CORTI Lucas CLUB BADMINTON FLORANGE WERNER Quentin Entente Nord Alsace Badminton	CATTANEO Jules Ent Sportive 2 Badminton MARESCH Quentin Ent Sportive 2 Badminton
DD U19-Jun	CADET-MARTHE Maeva Badminton Club Saint-Dié-Des-Vosges HOUVER Apolline Sarreguemines Badminton Club	BELLOTT Valentine Sarreguemines Badminton Club WEBER Lore Comité Départemental 55
MX U19-Jun	SCHOINDRE Damien Tennis Squash Badminton Jarville WEBER Lore Comité Départemental 55	SURMELY Victor Badminton Club Saint-Dié-Des-Vosges CADET-MARTHE Maeva Badminton Club Saint-Dié-Des-Vosges

3. Interclub pré-régional et régional jeunes 2017-2018 :

Dans la zone A : les CODEP 51 et 08 ont réalisé un interclub départemental mais il n'a pas été suivi d'une phase pré-régionale car les CODEP n'ont pas réussi à s'entendre sur une date.

Dans la zone B : Seul le CODEP 88 a organisé un interclub départemental, la phase pré-régionale a donc été annulée.

Dans la zone B : les CODEP 57, 67 et 68 ont pu organiser une phase pré-régionale avec des équipes issues des 3 CODEP.

Lors de la finale régionale à Bischwiller, seules 4 équipes dans chaque catégorie étaient présentes mais malheureusement aucune en poussine.

PALMARES 2017-2018:

#	Équipe	Pts	#	Équipe	Pts	#	Équipe	Pts
1	MSQB-Ben	9	1	ASPTT-Min	9	1	ASPTT-Cad	9
2	VDR-Ben	7	2	ENABAD-Min	7	2	ASLBK-Cad	6
3	ENABAD-Ben	5	3	V3F-Min	5	3	CSBW-Cad	6
4	BADT-Ben	3	4	FDV-Min	3	4	FDV-Cad	3

Evolutions 2018-2019

Un salarié ligue : Christophe MONTOYA sera désormais le référent de cette compétition et aidera à la mise en place des phases pré-régionales également.

Compétitions Elite

1. Championnat de France des comités 2017-2018

Aucun CODEP de la LGEBaD n'a pris part à cette compétition.

2. TNJ 2017-2018

3 Etapes ont eu lieu dont la 1^{ère} traditionnellement dans la LGEBaD à St-Louis (V3F).

Malheureusement pas résultats notables au classement final pour les joueurs de la LGEBAD.

Evolutions 2017-2018

Le TNJ va devenir le CEJ pour Circuit Elite Jeunes avec comme pour les CIJ une séparation en simple des catégories d'âge année 1 et 2 pour les benjamins et minimes.

De plus, les tableaux en élimination directe vont disparaître.

3. Championnat de France Jeunes 2017-2018

Le RSM (68) a accueilli le championnat de France cette saison. Un évènement unique pour la LGEBAD.

72 joueurs de la LGBAD présents à Mulhouse et de nombreux résultats dont 9 podiums et 11 médailles (3 or, 4 argent, 4 bronze).

	Nombre	Tableau	Nom	Prénom	Club
MEDAILLE OR	3	SHJ	MERKLE	Arnaud	RSM 68
		DHJ	MERKLE	Arnaud	RSM 68
		DMXJ	BAUER	Sharone	ASPTT 67
MEDAILLE ARGENT	4	SDM	BANCHONPANITH	Kelly	ASPTT 67
		SDC	VERCELOT	Emilie	TSB 54
		DDM	FERUZI	Alicia	ASPTT 67
BRONZE	4	DDM	VICTORI-BUREL	Léa	ASPTT 67
		DHM	HOAREAU	Titouan	ASPTT 67
		DHM	BEGGA	Nathan	TSB 54
		DDC	VERCELOT	Emilie	TSB 54
		DMXJ	LOVANG	Kenjy	RSM 68

Evolutions 2018-2019 :

Contrairement au CIJ et CEJ, il n'est pas prévu de séparation des catégories d'âge (année 1 et année 2) en simple benjamin et minime et sur le championnat de France.

BILAN D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION RÉGIONALE DE HAUT-NIVEAU DU GRAND EST

Membres de la Commission

- Roland BOIGEOL (responsable de la commission)
- Benoit LAURENT (responsable CRJ)
- Julien MULLER
- Grégoire MULLER (référént salarié)
- Julien FUCHS
- Vincent FISCHER
- Eric SILVESTRI

Détecter : Le Dispositif Avenir fédéral : DAD – DAR – DAI – DAN

Le DAD (départemental) : participation du plus grand nombre

- Nombre de DAD organisés / comités représentés : 8/9 (mais 10-52 a participé au DAD 51)
- Nombre total de jeunes participants au DAD : 131
- Nombre de garçons proposés au DAR : 17
- Nombre de filles proposées au DAR : 9
- Nombre de clubs représentés : 16

Le DAR (régional) : détecter les « bonnes raquettes »

- Nombre total de jeunes présents : 17
- Nombre de garçons : 11
- Nombre de filles : 6
- Nombre de clubs représentés : 16

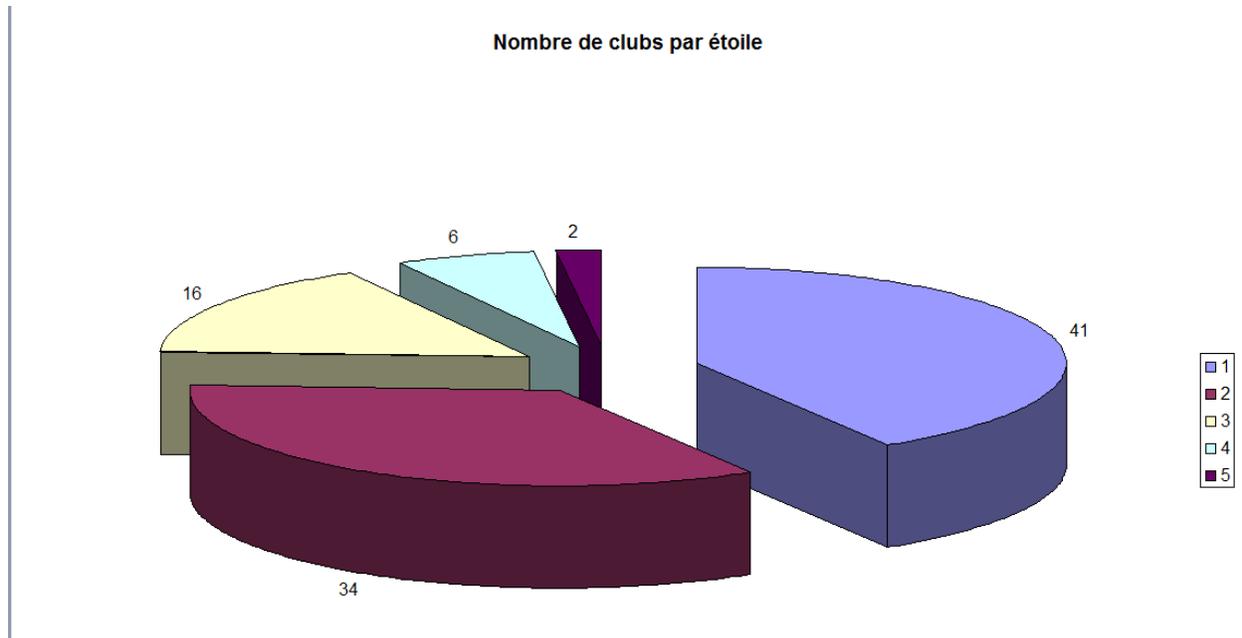
Le DAI (régional) : détecter les qualités physiques, la capacité de progression

- Nombre total de jeunes : 9
- Nombre de garçons : 8
- Nombre de filles : 1
- Nombre de clubs représentés : 7

Le DAN (national) : évaluation des OTHN

Nombre d'EFB : 99 en 2017/2018

Baisse de 3 clubs (102 en 2016/2017)



Nombre de CA : 5

5 CA la saison dernière (entrée dans le dispositif de l'ASPTT et sortie de Thiaucourt)

- TSB Jarville (54), Julien Jacquot
- ENABaD (67), Théo Friry
- ES2B (68), Arnaud Perret
- RSM Mulhouse (68), François Schmitt Baagoe
- ASPTT Strasbourg (67), Rosy Pancasari

Nombre de joueurs Avenir : 7

(9 joueurs la saison dernière)

Nombre de joueurs 2017/2018 : 8

6 titulaires : Emilie Vercelot, Elma Begga, Kelly Banchonpanith, Natan Begga, Titouan Hoarau et 2 sparrings : les frères AISSI

Entrée : Marie Cesari +

2 sparrings (Titouan Emond et Alicia Feruzi)

Sortie : Marie-Elie et Marie-Elohim AISSI

Responsable : Julien Fuchs

Organisation de 3 mercredis du pôle au CREPS de Strasbourg pour partager les exigences du HN avec les clubs avenir

Accompagner : Le Suivi Avenir Régional SAN, les collectifs départementaux

Un stage de ligue organisé en même temps que le DAI à Cernay-Bollwiller (68) en avril :

- 12 jeunes sélectionnés

Perspectives pour la saison prochaine : proposer plus de regroupements

- SAR 1 : décembre - SAR 2 : février - SAR 3 : avril

Performer / développer : les compétitions nationales CEJ, Championnats de France, les Top élites

Top élite régional

- TER 1 : septembre 2017 à Strasbourg
 - 32 joueurs - Tableau benjamin (avec meilleurs poussins) - Tableau minime
- TER 2 : juin 2018 à Strasbourg
 - 28 joueurs - Tableau poussin - Tableau benjamin

TNJ : Trophée National Jeunes (nouveau nom en 2018/2019 = CEJ – Circuit Elite Jeunes)

- TNJ 1 : novembre 2017 au V3F
 - 24 joueurs inscrits - 4 podiums
- TNJ 2 : janvier 2018 à Bourges
 - 20 joueurs inscrits - 5 podiums
- TNJ 3 : mars 2018 à Maromme
 - 3 joueurs inscrits - 0 podiums

Top Avenir : Benjamin et Minime

- Benjamin : mai 2018 à Voiron
 - 3 jeunes LGEBAD sélectionnés :
 - Léana LAURENT (ASLBK 68), Albane HULIN (EBC 51), Corentin PELTRE (BMM 57)
- Minime : juillet 2018 à Bourges
 - 1^{ère} étape du processus de sélection pour les 8 nations U15
 - 4 sélectionnés :
 - Marie-Elie AISSI (ASPTT 67), Marie-Elohim AISSI (ASPTT 67),
 - Kelly BANCHONPANITH (ASPTT 67), Lilou SCHAFFNER (ES2B 68)

Championnats de France Jeunes : mai 2018 à Mulhouse

- 72 joueurs inscrits (41 en 2017) - 9 podiums (4 en 2017) et 11 médailles
- Dont Champion de France :
 - Arnaud Merklé (RSM 68) en SH et DH Junior
 - Sharone Bauer (ASPTT 67) en DMX Junior

Perspectives pour la saison prochaine : identifier un collectif ligue pour des tournois à l'étranger

- Luxembourg
- Hollande
- Allemagne

BILAN D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION REGIONALE FORMATION

En regard de la saison passée, nous avons pris la décision d'organiser des formations en proximité des secteurs et en proposant un calendrier avec plus de fréquences pour répondre au plus grand nombre.

Dans la continuité du parcours de formation, l'organisation d'un niveau 2 était nécessaire. C'est pourquoi nous avons planifié la filière AB2J (2 week-ends) et l'EB2 (3 week-ends).

Enfin il nous a également semblé primordial de poursuivre ce qui était un point fort de notre organisation de la saison passée : les visites en structure par le référent de secteur, sur le lieu habituel d'intervention pour accompagner les stagiaires, aborder les problématiques terrains de manière individuelle.

Focus sur la saison passée 2017-2018

- 10 week-ends complets de formation en présentiel (soit 150h de formation) + une journée de certification.
- 39 stagiaires sont entrés en formation cette saison
- 32 clubs représentés
- Les 9 comités représentés en formation et 19 des 27 secteurs
- Pas de niveau 2

Quelques chiffres cette saison 2018-2019

- 15 week-ends complets de formation en présentiel (soit 225h de formation)
- 3 journées de certification (67, 54, 51)
- 34 stagiaires sont entrés en formation cette saison (résultats à suivre...)
- 30 clubs représentés
- Les 9 comités représentés en formation et 20 des 27 secteurs.
- Annulation du niveau 2 - EB2
- 6 responsables de formation en action durant 15 week-ends

FORMATIONS LGEBAD 2018-2019

Niveaux	Diplômes		Dates	Lieux	Nb de stagiaires	Total/module	
	MODEF		06 et 07 octobre 2018	67 - Benfeld	12	34	
				57 - Metz	5		
			13 et 14 octobre 2018	68	Annulé		
				08 - Vouziers	5		
			20 et 21 octobre 2018	51S	Annulé		
			54 - Toul	12			
	Module complémentaire (ancien DIJ - EB2)		27 et 28 octobre 2018	Annulé			
Niveau 1	AB1-1	EB1-1	Orientation AB ou EB	17 et 18 novembre 2018	67 - Benfeld	12	32
				54 - Jarville	8		
				24 et 25 novembre 2018	57 - Metz	12	
				51	Annulé		
Niveau 1			08 et 09 décembre 2018	8	Annulé		
			68	Annulé			
	AB1-2		02 et 03 mars 2019	67 - Benfeld	6		
			16 et 17 mars 2019	57 - Metz			
				51	Annulé		
Niveau 2	AB2J-1		24 et 25 novembre 18	57 - Créhange	5	5	
	AB2J-2		06 et 07 avril 2019	51 - Reims			
Niveau 1	EB1-2		05 et 06 janvier 2019	67S - ASLR	6		
				51	Annulé		
			16 et 17 mars 2019	57 - Le Ban St Martin			
	EB1-3		06 et 07 avril 2019	57 - Le Ban St Martin			
			04 et 05 mai 2019	51	Annulé		
			08 et 09 juin 2019	67 - Benfeld			
Niveau 2	EB2-1		24 et 25 novembre 18	54	Annulé		
	EB2-2		19 et 20 janvier 2019	54	Annulé		
	EB2-3		04 et 05 mai 2019	54	Annulé		
Certification 3 diplômes AB2J / EB1 / EB2			samedi 15 juin 2019	57			
			samedi 22 juin 2019	51 + 67			

Des perspectives pour grandir... et réflexion sur l'optimisation du calendrier des formations

- Élargir notre équipe de formateur
- Zonage des formations et calendrier > à moyen terme sectorisation des formations via les référents

BILAN D'ACTIVITÉ DU GEForm - SECTEUR FORMATION DE LA LIGUE

La Ligue du Grand Est a souhaité, dès l'origine, mettre l'accent sur une montée en compétence forte de ces acteurs.

Qu'elles soient techniques, officiels de terrain, dirigeants, professionnels ou bénévoles, la réussite de notre projet collectif passe par des formations de qualités.

Dans ce cadre et aussi pour faire face à des exigences budgétaires de plus en plus fortes, nous avons créé en Mars dernier notre organisme de formation : GEForm.

Pour le lancement de cet organisme, nous avons dans un premier temps dirigé notre action essentiellement vers les professionnels en activité.

Ainsi, voici quelques chiffres qui vous permettront d'appréhender concrètement notre première année de fonctionnement :

4 formations ont été réalisées

Plan d'animation de secteur les 27 et 28/09/18 : 7 salariés de la Ligue et du GEBaDGE

Encadrer un public jeune les 27 et 28/11/18 : 12 salariés de la Ligue, du GEBaDGE et du TSB

Projet sportif départemental les 18 et 19/10/18 : 11 salariés de la Ligue et du GEBaDGE et 2 personnes extérieures

Formateurs de cadres techniques fédéraux le 20/09 et 08/11/18 : 8 formateurs

Fort de cette année d'expérience et de fonctionnement, GEForm a plusieurs projets dans ses cartons.

Ainsi, nous allons développer en collaboration avec FormaBad un projet ambitieux de **formation des dirigeants** (sur une base forte de FOAD) qui pourra dès cette année s'accompagner d'une prise en charge financière individuelle grâce au compte personnel de formation et du compte épargne citoyen (heure de formation prises en charge en cas d'implication auprès d'une association, les démarches précises peuvent vous être expliquées ultérieurement par Déborah).

Nous allons également développer la **formation des OT**, par un schéma régional de formation des OT cohérent mais aussi par des formations en direction des formateurs.

Enfin, et dans le cadre du projet « **Service Civique** » pour lesquels nous venons d'entamer les démarches de demande d'agrément pour permettre aux clubs de badminton d'accueillir, dans le champ de notre discipline et en proximité, un service civique, nous souhaitons pouvoir les accompagner dans leur mission structurante pour le badminton.

Si vous êtes employeur, le catalogue de formation pour les professionnels est d'ores et déjà disponible et vous a été récemment adressé. Celui-ci est sur une rythmique d'année civile.

Le catalogue avec l'ensemble des formations pour les bénévoles sera établi courant Juin et sera sur une rythmique saisonnière.

Nous continuons à croire que des compétences fortes et avérées sont une des pierres angulaires de la réussite de notre projet, à tous les niveaux.

Formons-nous pour faire ce qu'on aime... encore mieux !

Emilien POIRSON
97-99, rue Maréchal Ney
54 140 JARVILLE-LA-MALGRANGE
Tèl : 03.83.50.27.40

Commissaire aux comptes
Inscrit près la cour d'appel
de Nancy

LIGUE DU GRAND EST DE BADMINTON
Maison des Sports 13, Rue Jean Moulin
54 510 TOMBLAINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux membres du conseil d'administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur le contrôle des comptes annuels de l'association LIGUE DU GRAND EST DE BADMINTON, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE GRAND EST DE BADMINTON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association concernant les éléments d'estimation significatifs des comptes annuels, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président : Monsieur Julien MULLER.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

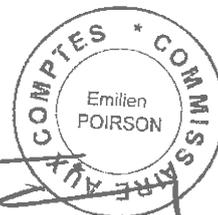
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Jarville, le 15 mars 2019

Emilien POIRSON
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	6 425	3 929	2 496	4 247
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	5 239	5 239		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions		22 485	(22 485)	(18 496)
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	48 965	7 495	41 470	32 308	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	10 640		10 640	10 480	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	71 269	39 148	32 121	28 540
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	9 362		9 362	12 652	
Autres créances	173 959		173 959	212 880	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	195 885		195 885	200 030	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	315 972		315 972	292 431
	TOTAL (II)	695 177		695 177	717 993
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III) Primes de remboursement des obligations (IV) Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	766 446	39 148	727 299	746 533

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

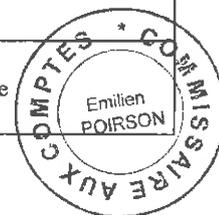
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

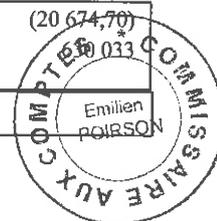
Dons en nature restant à vendre



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

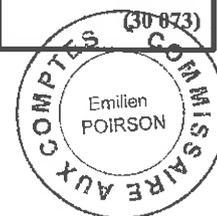
		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	107 607	128 282
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(6 367)	(20 675)
	Total des fonds propres	101 240	107 607
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	6 960	8 894
Total des autres fonds associatifs	6 960	8 894	
Total des fonds associatifs	108 200	116 501	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers	27 098	46 060	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 229	7 566	
Dettes fiscales et sociales	70 205	79 615	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	45	534	
Produits constatés d'avance	513 521	496 257	
Total des dettes	619 098	630 033	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	727 299	746 533	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(6 367,01)	(20 674,70)	
(1) Dont à moins d'un an	619 098	630 033	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

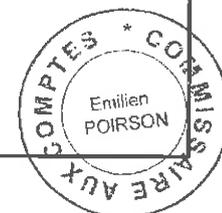
		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	74 022	57 689
	Montant net du chiffre d'affaires	74 022	57 689
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	275 785	297 607
	Dons		
	Cotisations	783 536	785 695
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	193	47
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	32 917	35 881
	Autres produits	732	1 647
Total des produits de fonctionnement		1 167 185	1 178 566
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises	5 041	3 549
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	299 490	294 677
	Impôts, taxes et versements assimilés	12 837	14 484
	Salaires et traitements	316 637	340 808
	Charges sociales	117 476	134 295
	Subventions accordées par l'association	13 391	7 914
	Dotations aux amortissements et dépréciations	6 961	4 316
Dotations aux provisions			
Autres charges	406 710	408 596	
Total des charges de fonctionnement		1 178 543	1 208 639
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(11 358)	(30 073)



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(11 358)	(30 073)
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	850	761
	Total des produits financiers	850	761
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		850	761
RESULTAT COURANT		(10 508)	(29 311)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 086 1 933	14 324 915
	Total des produits exceptionnels	6 019	15 239
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 879	6 602
	Total des charges exceptionnelles	1 879	6 602
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 141	8 637
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		1 174 054	1 194 567
TOTAL DES CHARGES		1 180 421	1 215 241
EXCEDENT ou DEFICIT		(6 367)	(20 675)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		PRODUITS	CHARGES
Bénévolat Prestations en nature Dons en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			



ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **727 299** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 174 054** euros et un total **charges** de **1 180 421** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-6 367** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

1/ Règles et méthodes comptables

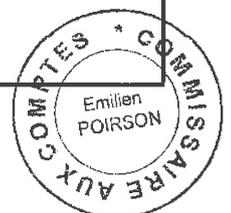
Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

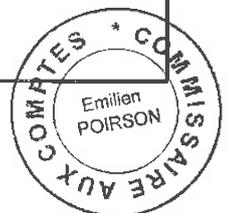
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2/ Autres informations

Nombre de clubs

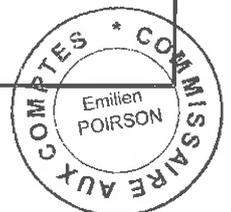
Le nombre de clubs affiliés à la Ligue Grand Est de Badminton a évolué de la manière suivante sur les deux derniers exercices:

	31/12 /2018	2017/2018
Nombre de clubs totaux	195	193
Par comité		
Comité 08	14	13
Comité 10/52	13	12
Comité 51	16	16
Comité 54	23	22
Comité 55	7	7
Comité 57	27	27
Comité 67	59	58
Comité 68	23	24
Comité 88	13	14

Nombre de licenciés

Le nombre de licenciés a évolué de la manière suivante sur les deux derniers exercices:

	31/12 / 2018	2017 / 2018
-9 ans	519	512
Jeunes	5120	5274
Adultes	8715	9436
Total	14 354	15 222



Bilan financier 2019 - Ligue du Grand Est de Badminton

Fonctionnement		961 490,46 €	932 295,94 €	-29 194,52 €
	Licences		758 459,34 €	
	Timbres Comités affiliation et licences	64 368,93 €		
	Reversement licences FFBaD	399 752,20 €		
	Affiliation clubs		24 185,00 €	
	Reversement affiliation FFBaD	13 416,66 €		
	CNDS		23 750,00 €	
	Dialogue de Gestion FFBaD		32 700,00 €	
	Région Convention de développement		46 000,00 €	
	FDVA		8 500,00 €	
2 Salariés	CNDS emploi année civile		13 750,00 €	
	Aide emploi Région année civile		12 850,00 €	
	Aide PPF (DRJSCS)		5 000,00 €	
	CNDS Apprentissage 2ème année			
Frais annexes	Formation salariés DEJEPS	2 711,72 €		
	Formation salariés Livementor			
+ 2 services civiques	Salaires	373 621,41 €		
	Frais RH (Impact Emploi, Medecine du travail)	2 176,88 €		
	Taxe sur les salaires	4 218,00 €		
	Vacations secteurs et comités	15 478,00 €		
	Service Civique	1 319,65 €		
Déplacement, tel, internet / FFBaD	Fonctionnement salariés	55 328,18 €	6 000,00 €	
	Frais siège Strasbourg	1 595,63 €		
	Frais siège Tomblaine	5 305,60 €		
	Amortissement	3 254,28 €		
Abonnement annuel	Dolibarr (logiciel gestion)	2 475,00 €		
Abonnement mensuel 45 €	WebEx (visioconférence)	547,20 €		
Abonnement annuel 600 €	Pack office	1 052,27 €		
	Fourniture, achats de matériel et frais bancaires	1 939,30 €		
	Commissaire aux comptes	4 320,00 €		
	Divers + Volants	4 044,50 €		
	Charges et Produits sur ex antérieur	4 565,05 €	1 101,60 €	

Bilan financier 2019 - Ligue du Grand Est de Badminton

Vision et stratégie jeunes		18 343,61 €	20 905,00 €	2 561,39 €
PA1 : Le BaD découverte		2 551,58 €	13 000,00 €	10 448,42 €
	Fête du Sport	2 551,58 €	13 000,00 €	
PA2 : Le BaD EFB		3 600,00 €	0,00 €	-3 600,00 €
7 clubs	200 € Bourse EFB Première année	1 400,00 €		
11 clubs	200 € Bourse 4* et 5*	2 200,00 €		
PA3 : Le BaD sportif		12 192,03 €	7 905,00 €	-4 287,03 €
	InterClub Jeunes	2 737,65 €	1 520,00 €	
	InterCodep	2 715,68 €	1 350,00 €	
	Championnat Régional Jeunes	5 738,70 €	5 035,00 €	
Organisation Ligue	Tournoi international Grand Est			
2 CIJ dans le Grand Est	Soutien organisation CIJ	1 000,00 €		

Vision et stratégie adultes		44 535,32 €	11 940,00 €	-32 595,32 €
PA4 : Le BaD fédérateur		38 014,74 €	0,00 €	-38 014,74 €
9 comités	Contractualisation comités	13 500,00 €		
195 clubs (75€/club)	Contractualisation clubs	14 625,00 €		
	Séminaire du comité directeur LGEBaD	3 767,71 €		
	Fonctionnement ligue, CD, AG...	4 777,40 €		
	Fonctionnement Commissions	1 344,63 €		
PA5 : Le BaD pour tous		1 479,99 €	0,00 €	-1 479,99 €
	Label EFB citoyenne	575,08 €		
	Bad féminin	630,02 €		
	Bad Sénior	274,89 €		
PA6 : Le BaD compétition		5 040,59 €	11 940,00 €	6 899,41 €
	Championnat Régional Séniors	1 586,46 €	590,00 €	
	Championnat Régional Vétérans			
	Interclubs Régionaux	3 454,13 €	11 350,00 €	

Bilan financier 2019 - Ligue du Grand Est de Badminton

Vision et stratégie du haut niveau				72 506,09 €	42 310,00 €	-30 196,09 €
PA7 : Le BaD excellence				63 549,53 €	30 360,00 €	-33 189,53 €
4 jours		DAR + TER	7 624,47 €	6 720,00 €		
4 jours		DAI	1 561,20 €	1 080,00 €		
4 jours		DAN	195,00 €			
Luxembourg / CYT / Refrath		3 Tournois à l'étranger	5 010,26 €	3 290,00 €		
3 journées		Les mercredis du pôle	207,60 €			
3 stages		Suivi Avenir Régional	10 412,38 €	5 770,00 €		
		3 CEJ	9 600,00 €			
Joueurs hors structures		Circuit Elite Jeunes / Collectifs Nationaux	825,85 €			
		Championnat de France Jeunes	5 467,00 €			
Aide aux compétitions / pension		Tenue LGEBaD CFJ				
		Pôle espoir	15 645,77 €	12 000,00 €		
		Refacturation LBFC		1 500,00 €		
7 CA en 2019	1 000 €	Bourse club avenir	7 000,00 €			
PA8 : Le BaD expérience				8 956,56 €	11 950,00 €	2 993,44 €
CEJ / Top12 / Circuit Elite	env. fixe	Soutien événement Nat / internationaux	2 250,00 €			
		Fond social des athlètes listés	3 000,00 €			
		Centre Universitaire	3 706,56 €	11 950,00 €		

Vision et stratégie du développement de compétences				24 677,02 €	127 128,51 €	102 451,49 €
PA9 : Le BaD compétence				22 584,27 €	48 761,01 €	26 176,74 €
Formations Fédérales	320 / 400	Formation des cadres	6 683,30 €	11 993,33 €		
Arbitre Accrédité	160 €	Formation des officiels	1 439,47 €	1 960,00 €		
Arbitre Certifié	160 €	Formation des officiels				
Validation officiels		Certification des officiels	2 193,50 €	270,00 €		
GEO / ULC	130 €	Formation des officiels	3 470,69 €	4 940,00 €		
Juge-Arbitre Accrédité	160 €	Formation des officiels				
Juge-Arbitre Certifié	95 €	Formation des officiels	1 116,57 €	1 490,00 €		
Juge de ligne		Formation des officiels	560,74 €			
Convention Formabad		Formation des dirigeants		2 000,00 €		
OPCO		Formation des salariés	4 400,00 €	4 400,00 €		
		GEForm	2 720,00 €	21 707,68 €		
PA10 : Le BaD pro				2 092,75 €	78 367,50 €	76 274,75 €
Intervenants fonctionnement		DEJEPS	2 092,75 €	14 697,50 €		
		Intervention BPJEPS + BPAPT		310,00 €		
		Prestation comité 67		55 000,00 €		
		Prestation comité 57		7 000,00 €		
Service civique		Suivi, mise en place et tutorat		1 360,00 €		
GEBaDGE		Gestion administrative du GEBaDGE				

Bilan financier 2019 - Ligue du Grand Est de Badminton

Vision et stratégie d'influence		9 841,42 €	0,00 €	-9 841,42 €
PA11 : Le BaD influence		9 841,42 €	0,00 €	-9 841,42 €
	Whaller	5 400,00 €		
	Web TV	2 641,42 €		
	Communication identité / outils	1 800,00 €		

Vision et stratégie financière		0,00 €	3 095,00 €	3 095,00 €
PA12 : Le BaD financier		0,00 €	3 095,00 €	3 095,00 €
	Partenariat			
	Prestations clubs/Stages		515,00 €	
	Location tapis ligue		780,00 €	
12 paires / location sur 4 ans	150 € Location poteaux ligue		1 800,00 €	

Vision et stratégie équipement		5 100,00 €	0,00 €	-5 100,00 €
PA13 : Le BaD équipement		5 100,00 €	0,00 €	-5 100,00 €
	Sport Value	5 100,00 €		

TOTAL		1 136 493,92 €	1 137 674,45 €	1 180,53 €
--------------	--	-----------------------	-----------------------	-------------------

Budget Prévisionnel 2020 - Ligue du Grand Est de Badminton

		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement		938 396 €	933 174 €	-5 222 €
15496	Licences		769 304 €	
+1%	Timbres licences Comités	64 832 €		
	Reversement licences FFBaD	402 904 €		
	Affiliation clubs		24 620 €	
	Timbres affiliations Comités	5 120 €		
	Reversement affiliations FFBaD	13 650 €		
	CNDS_ANS		22 750 €	
	Dialogue de Gestion FFBaD		32 700 €	
	Région Convention de développement		46 000 €	
2 Salariés	CNDS emploi année civile		7 500 €	
	Aide emploi Région année civile		9 300 €	
	FDVA		5 000 €	
	Aide PPF (DRJSCS)			
création poste Ligue	PEF		10 000 €	
	Salaires	341 824 €		
	Provision Retraites	10 000 €		
	Frais RH (Impact Emploi, Médecine du travail)	2 200 €		
	Taxe sur les salaires	2 000 €		
	Vacations secteurs et comités	22 965 €		
Déplacement, tel, internet / FFBaD	Fonctionnement salariés	50 965 €	6 000 €	
	Frais siège Strasbourg	1 500 €		
	Frais siège Tomblaine	5 400 €		
	Amortissement	1 868 €		
Abonnement annuel	Dolibarr (logiciel gestion)	2 500 €		
Abonnement mensuel	45 € WebEx (visioconférence)	547 €		
Abonnement annuel	600 € Pack office	1 000 €		
	Fourniture, achats de matériel et frais bancaires	2 800 €		
	Commissaire aux comptes	4 320 €		
	Divers	2 000 €		

Budget Prévisionnel 2020 - Ligue du Grand Est de Badminton

		Dépenses	Recettes	
Vision et stratégie jeunes		19 235 €	22 125 €	2 890 €
PA1 : Le BaD découverte		1 500 €	7 000 €	5 500 €
	Fête du sport	1 500 €	7 000 €	
PA2 : Le BaD EFB		3 400 €	0 €	-3 400 €
	5 clubs	200 €	Bourse EFB Première année	
	12 clubs	200 €	Bourse 4* et 5*	
		1 000 €		
		2 400 €		
PA3 : Le BaD sportif		14 335 €	15 125 €	790 €
	voir annexe PA3 pour détail		InterClub Jeunes	
	voir annexe PA3 pour détail		InterCodep	
	voir annexe PA3 pour détail		Championnat Régional Jeunes	
	Organisation Ligue		Tournoi international Grand Est	
	2 CIJ dans le Grand Est		Soutien organisation CIJ	
		3 560 €	1 750 €	
		810 €	0 €	
		2 965 €	3 375 €	
		6 000 €	10 000 €	
		1 000 €		

Vision et stratégie adultes		46 320 €	15 910 €	-30 410 €
PA4 : Le BaD fédérateur		36 925 €	0 €	-36 925 €
	9 comités / réunion bilan fin de saison		Contractualisation comités	
	195 clubs (75€/club)		Contractualisation clubs	
		13 500 €		
		14 625 €		
		3 800 €		
		4 000 €		
		1 000 €		
PA5 : Le BaD pour tous		5 050 €	3 550 €	-1 500 €
		2 000 €	Label EFB citoyenne	
		1 250 €	Bad féminin	
		1 800 €	Bad Sénior	
			1 500 €	
			750 €	
			1 300 €	
PA6 : Le BaD compétition		4 345 €	12 360 €	8 015 €
	voir annexe PA6 pour détail		Championnat Régional Séniors	
	voir annexe PA6 pour détail		Interclubs Régionaux	
		1 850 €	900 €	
		2 495 €	11 460 €	

Budget Prévisionnel 2020 - Ligue du Grand Est de Badminton

		Dépenses	Recettes	
Vision et stratégie du haut niveau		61 831 €	37 940 €	-23 891 €
PA7 : Le BaD excellence		52 831 €	27 940 €	-24 891 €
3 jours	DAR	3 370 €	2 250 €	
3 jours	DAI	0 €	0 €	
4 jours	DAN	400 €		
Tournoi international	Luxembourg	2 075 €	1 575 €	
Tournoi international	CIYT	1 888 €	840 €	
Tournoi international	Olve	0 €	0 €	
3 stages	SAR1	2 370 €	1 750 €	
	SAR2	4 750 €	2 625 €	
	SAR3	0 €	0 €	
2 Top Elite Régional	TER 1	2 316 €	2 200 €	
	TER 2	2 316 €	2 200 €	
Joueurs hors structures	Circuit Elite Jeunes / Collectifs Nationaux	800 €		
	Championnat de France Jeunes	0 €		
	CEJ 1	4 500 €		
	CEJ 2	3 000 €		
	CEJ 3	0 €		
3 journées	Les mercredis du pôle	500 €		
Aide aux compétitions / pension	Pôle espoir	17 546 €	12 000 €	
2 joueuses	Refacturation LBFC		2 500 €	
7 CA en 2020	1 000 € Bourse club avenir	7 000 €		
PA8 : Le BaD expérience		9 000 €	10 000 €	1 000 €
CEJ / Top12 / Circuit Elite	env. fixe Soutien événement Nat / internationaux	3 000 €		
	Fond social des athlètes listés	3 000 €		
	Centre Universitaire	3 000 €	10 000 €	

		Dépenses	Recettes	
Vision et stratégie du développement de compétences		28 944 €	139 478 €	110 534 €
PA9 : Le BaD compétence		26 344 €	52 700 €	26 356 €
Formations Fédérales	320 / 400 Formation des cadres	6 644 €	12 000 €	
Arbitre Accrédité	160 € Formation des officiels	1 500 €	2 000 €	
Arbitre Certifié	160 € Formation des officiels	300 €	500 €	
Validation officiels	Certification des officiels	2 000 €	0 €	
GEO / ULC	130 € Formation des officiels	3 500 €	5 000 €	
Juge-Arbitre Accrédité	160 € Formation des officiels	500 €	700 €	
Juge-Arbitre Certifié	95 € Formation des officiels	1 100 €	1 500 €	
	Formations continues des ETD	800 €		
OPCO	Formation des salariés	6 000 €	6 000 €	
Organisme de Formation	GEForm	4 000 €	25 000 €	
PA10 : Le BaD pro		2 600 €	86 778 €	84 178 €
Intervenants fonctionnement	DEJEPS	500 €	14 698 €	
	Intervention BPJEPS + BPAPT		300 €	
	Prestation comité 67		53 000 €	
	Prestation comité 57		6 000 €	
Contrat de professionnalisation	Fonction Tutorat		1 380 €	
Service civique	Suivi, mise en place et tutorat	2 100 €	8 400 €	
GEBaDGE	Gestion administrative du GEBaDGE		3 000 €	

Budget Prévisionnel 2020 - Ligue du Grand Est de Badminton

		Dépenses	Recettes	
Vision et stratégie d'influence		18 076 €	0 €	-18 076 €
PA11 : Le BaD influence		18 076 €	0 €	-18 076 €
	Whaller	5 500 €		
	Web TV	2 076 €		
	déclinaison de supports de comm'	5 000 €		
	Communication / identité visuelle	5 500 €		
Vision et stratégie financière		0 €	4 175 €	4 175 €
PA12 : Le BaD financier		0 €	4 175 €	4 175 €
	Partenariat		1 500 €	
	Prestations de clubs/Stages de secteurs		375 €	
	Location tapis ligue		500 €	
12 paires / location sur 4 ans	150 €		1 800 €	
	Location poteaux ligue			
Vision et stratégie équipement		40 000 €	0 €	-40 000 €
PA13 : Le BaD équipement		40 000 €	0 €	-40 000 €
	Provision équipement	40 000 €		
	Sport Value	0 €		
TOTAL		1 152 802 €	1 152 802 €	0 €